

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**

Comité de statistique

Sixième session

Bangkok, 16-19 octobre 2018

Points 7 et 11 de l'ordre du jour provisoire*

Examen du projet de déclaration intitulé « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté »**Perspectives des États membres sur la manière de procéder pour étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté****Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté : mobilisation de l'ensemble des pouvoirs publics à l'appui des systèmes statistiques nationaux****Note du secrétariat***Résumé*

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a des objectifs très ambitieux et les gouvernements se sont engagés à assurer une surveillance, un suivi et un examen systématiques de son application afin de s'acquitter de leur obligation de rendre compte à leurs citoyens. Les gouvernements soulignent qu'il est crucial de disposer de données pertinentes, accessibles, actualisées, fiables et ventilées aux fins de l'application du Programme 2030. Lors du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2018, les États membres ont constaté que la production de données de qualité, actualisées, fiables et ventilées était insuffisante et que, pour réaliser le Programme 2030, il fallait que toutes les parties prenantes s'engagent et coopèrent de manière concrète et soutenue.

Lors du Segment de haut niveau du Comité, des décideurs et d'autres utilisateurs et producteurs de statistiques se réunissent en vue d'examiner l'adoption d'une déclaration ambitieuse visant à donner à la communauté statistique de la région Asie-Pacifique les moyens de contribuer utilement à la mise en œuvre du Programme 2030. À cette occasion, les pays feront des déclarations et échangeront en ce qui concerne les engagements et les mesures que chaque gouvernement a pris ou va prendre à l'appui des mécanismes nationaux d'application du Programme 2030.

* ESCAP/CST/2018/L.1/Rev.1.

1. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030¹ est un programme très ambitieux qui vise à accomplir des progrès concernant un large éventail de questions de développement. Partant du constat que l'élimination de la pauvreté constitue le plus grand défi auquel l'humanité doit faire face, le Programme 2030 encourage la promotion d'une croissance économique inclusive, la protection de l'environnement et l'amélioration de l'inclusion sociale comme moyens essentiels d'y parvenir.

2. Les gouvernements se sont engagés à assurer la surveillance, le suivi et l'examen systématiques de l'application du Programme 2030 afin de pouvoir en répondre devant leurs citoyens. Dans le Programme 2030, les États membres sont encouragés à procéder à des examens réguliers et sans exclusive, dirigés et contrôlés par le pays, des progrès accomplis qui serviront de base aux examens menés par le Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

3. Les gouvernements ont souligné l'importance de disposer de données pertinentes, accessibles, actualisées, fiables et ventilées comme moyen de faciliter la mise en œuvre du Programme 2030. Conscients des lacunes structurelles de leurs systèmes statistiques sur le plan de la méthodologie et des capacités, ils se sont engagés à s'attaquer aux problèmes systémiques en matière de données, de suivi et d'application du principe de responsabilité, comme indiqué dans les cibles 17.18 et 17.19 des objectifs de développement durable.

4. Les systèmes statistiques nationaux sont soumis à des exigences de plus en plus nombreuses, d'où la nécessité que l'ensemble des pouvoirs publics intensifient d'urgence leur appui. Actuellement, en Asie et dans le Pacifique, seulement 25 % des indicateurs officiels relatifs aux objectifs de développement durable peuvent être utilisés pour évaluer les progrès au niveau régional. Le manque de données est particulièrement notable en ce qui concerne les questions de développement qui ont été ajoutées après les objectifs du Millénaire pour le développement, comme celles qui touchent l'environnement².

5. Lors du Forum politique de haut niveau de 2018³, les pays qui mènent des examens nationaux volontaires ont noté que le défi majeur à relever consistait à renforcer le rôle des statistiques et l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits afin d'accroître la transparence, d'améliorer les services publics et d'atteindre les objectifs de développement durable⁴. L'insuffisance des capacités statistiques reste un obstacle important pour ce qui est d'appuyer l'efficacité de l'élaboration des politiques et de la prise de décisions. Les États membres ont constaté que la production de données de qualité, actualisées, fiables et ventilées était insuffisante et que, pour réaliser le Programme 2030, il fallait que toutes les parties prenantes s'engagent et coopèrent de manière concrète et soutenue.

¹ Résolution 70/1 de l'Assemblée générale.

² *Statistical Yearbook for Asia and the Pacific 2017: Measuring SDG progress in Asia and the Pacific: Is there enough data?* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.18.II.F.1). Disponible à l'adresse suivante : www.unescap.org/sites/default/files/publications/ESCAP-SYB2017.pdf.

³ Les États membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique qui mènent des examens nationaux volontaires en 2018 sont les suivants : Arménie ; Australie ; Bhoutan ; République démocratique populaire lao ; Singapour ; Sri Lanka et Viet Nam.

⁴ *Synthesis of Main Messages of 2018 National Voluntary Reviews*.

6. Pour répondre au nombre croissant de demandes, la communauté statistique de la région Asie-Pacifique a élaboré pour la première fois une vision et un cadre d'action collectifs. À sa cinquième session, le Comité a approuvé cette vision⁵ qui fait partie de la feuille de route régionale en vue de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique⁶. La réussite de l'application de la vision et de la feuille de route dépend fortement de la possibilité pour les organismes nationaux de statistique de disposer d'investissements suffisants et de tout autre appui nécessaire.

7. La communauté statistique compte sur l'engagement des gouvernements en faveur de cette vision importante.

8. Par conséquent, à la sixième session du Comité, la réunion des décideurs, des autres utilisateurs de statistiques de haut niveau et des producteurs de statistiques aura pour objectif principal la sollicitation d'un appui de haut niveau. Le Segment de haut niveau du Comité examinera l'adoption d'une déclaration ambitieuse visant à donner à la communauté statistique de la région Asie-Pacifique les moyens de contribuer utilement à la mise en œuvre du Programme 2030 grâce à la production de statistiques qui appuieront l'élaboration de politiques et la prise de décisions. L'adoption de la déclaration intitulée « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté » sera le point de départ d'une série de transformations visant à ce que les systèmes statistiques nationaux produisent des données de qualité, actualisées, fiables et ventilées afin de remédier à l'insuffisance de données et de contribuer à ce que les engagements nationaux et mondiaux de développement soient respectés.

9. Les participants au Segment de haut niveau du Comité sont invités à faire des déclarations et à échanger en ce qui concerne les engagements et les mesures que les gouvernements prennent ou entendent prendre en vue d'aider leur système statistique national à étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté.

⁵ E/ESCAP/CST(5)/1/Rev.1, approuvé par le Comité de statistique en décembre 2016.

⁶ Résolution 73/9 de la CESAP.